

Genre du véhicule Voiture de tourisme (châssis)	Marque de fabrication MERCEDES-BENZ-ARNOLD	Type 2 0 8 (601 25)	Fiche d'homologation N° CH 0543 01
---	---	---------------------------	---------------------------------------

Constructeur DAIMLER-BENZ Aktiengesellschaft, Stuttgart-Untertürkheim (D) / ARNOLD, Fahrzeugbau, Ravensburg (D)
 Identification sur la plaquette du constructeur "601 25"
devant le No du châssis "601 0. ..."
 Plaquette constr. dans le compartiment du moteur, à l'avant
 N° du châssis à droite, vers l'entrée, derrière la roue avant
 Ident. du moteur "115 ..." devant le No du moteur, à gauche, latéralement à l'arrière sur le bloc
 Importateur princ. MERFAG AG, Zürcherstrasse 109, 8952 Schlieren
 Véhicule homologué prototype Signes fixes dans code du type voir l'identification

Châssis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, s.d. avec assistance hydraulique
 Transmission mécanique synchronisée
 Nombre de vitesse 4 Entraînement sur roues arrière
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.internes,
avec assistance par dépression, sur toutes les roues
régulateur selon charge, sur les roues arrière
 Frein auxiliaire circuits 1 + 2 du frein de service
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion internes, sur les roues AR
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par contrôle du niveau avec lampe-témoin séparée

Moteur
 Marque MERCEDES-BENZ Type 115 ...
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 4
 Alésage 93,75 Course 83,60
 Cylindrée 2307 CV-impôt 11,75
 Puissance en CV 85 DIN (63 kW) & U/min 4800
 Bruit à proximité 89 dB(A) à U/min 3600 *)
 Silencieux 2 = 470 x Ø 130 mm 600 x Ø 170 mm
 Mesure des gaz ECE-15 **)
 Déparasitage ECE-10, OCE, arriere 8, chiffre 4 = A+2

Carrosserie

Nombre de portes 1 Indic. vit. km/h
 Ceintures securite Ar4 (E) Retroviseur gauche + droite
 Cale - Attelage -
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places 2 av. centre ar.
 Dimensions int. ext.
 Longueur Empattements 3050
 Largeur Voie av. 1600 ar. 1610
 Hauteur Voies av. ar.
 Porte à faux lat. ar.
g. 10400 d. 10400
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide			
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.	<u>1350</u>	<u>1400</u>	<u>2550</u>
Dimens. pneus	<u>175 R 14 C</u>	<u>175 R 14 C</u>	(Variantes
Ply / bar	<u>6 / 3,75</u>	<u>6 / 3,75</u>	voir
Charge	<u>1400</u>	<u>1400</u>	remarques)
pour V max	<u>120</u>	<u>120</u>	
Garantie poids remorquable avec trein			<u>1500</u>
Garantie poids remorquable sans trein			<u>750</u>
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			<u>1500</u>
Vitesse maximale selon le constructeur			<u>115</u> kr
Vitesse maximale testée			kr

§) Equipement

Feux de route CR ou HCR (E)

Feux de croisement CR ou HCR (E)

Feux de position A (E) dans CR/HCR

Feux rouges R-SI (E)

Feux stop R-SI (E)

Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)

Catadioptrés av I (E) ar I (E)

Feux de gabarit av ar

Feux complément

Eclairage plaque 2/ balais avec lave-glace

Essuie-glace HELLA e1 20 005

Avertisseurs ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque et type MERCEDES-BENZ-ARNOLD 208

Homologation N° CH 0543 01

Carrosserie roulotte d'habitation

Places total avant 2

Poids à vide sel. bulletin pesage Carburant B

Charge utile CV-impôt 11,75

Poids total 2550 Cylindrée 2307

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Pas de contrôle individuel par le fournisseur !
 - **) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 36,7 km/h, M2, IA 4,90, 79 dB/A
 - ***) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve à droite, dans coffre à batterie, derrière la roue avant.
 - +) Dimensions : variantes: empattement 3350 mm braquage-β 11200 mm
3700 mm 11900 mm
- Variante de pneus : 185 R 14 C 8 PR AV 1400 (3,25) AR 1680 (4,50) V-max. 120 km/h) voies inchangées
205 R 14 C 8 PR 1700 (3,25) 2030 (4,50) 120 km/h)
215 R 14 C 8 PR 1850 (3,25) 2210 (4,50) 120 km/h)

§) Les dimensions, le poids, l'équipement et le nombre de places doivent être établis à l'immatriculation;
des bavettes sont obligatoires à l'arrière;
sorties de secours: la fenêtre arrière, est signalée.